



## **Motions proposées par le SYMHOSPRIV au congrès de l'UNMS** le 24 mai 2025

### **Deuxième motion**

#### Préambule :

- Attendu que l'UNMS est le syndicat des praticiens salariés de la fédération, composé de quatre entités (SYMHOSPRIV, MGEN, CLCC, USMH) ;
- Attendu que le syndicalisme médical, en particulier, connaît une baisse constante de ses effectifs ;
- Attendu que plusieurs facteurs affaiblissent la voix syndicale du corps médical : perte de la représentativité au sein de la BASSMS, avenir incertain de la MGEN, évolution démographique du corps médical, etc. ;
- Attendu que dans ce contexte difficile, il est plus que jamais nécessaire de maintenir une voix syndicale du corps médical forte et unie ;

#### Proposition :

En sus d'affirmer la nécessité de maintenir une représentation spécifique des praticiens du corps médical salarié au sein de la fédération santé sociale de la CFE-CGC, il est proposé que les composantes actuelles de l'UNMS engagent un processus de fusion vers un syndicat unique, sous la bannière de l'UNMS, en mutualisant les moyens humains, financiers et numériques.